

Compte rendu du Conseil Municipal du Lundi 25 Mai 2020 à 18 h 00

- Appel des Conseillers municipaux :

	Présent	Absent	Procuration
CROS Francis	x		
CROS Marie-Françoise	x		
SENEGAS Didier	x		
GOS Blandine	x		
CALVET Bernard	x		
PALAYSI Florence	x		
MOINE Claude	x		
VISTE-JALADE Françoise	x		
GENRE GRANDPIERRE Denis	x		
GUIBBERT Béatrice	x		
ROUS Christophe	x		
BESNARD Céline	x		
GRANIER Jacqueline	x		
CALAS Franck	x		
TURQUAY Patricia	x		

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme Guillot Marie-Hélène :

Monsieur ESTADIEU Thibault, Maire ne pouvant être présent pour l'ouverture de la séance pour raison médicale, je déclare la séance du conseil municipal ouverte et installe dans leurs fonctions de conseillers municipaux :

Mr. CROS Francis
Mme. CROS Marie-Françoise
Mr. SENEGAS Didier
Mme. GOS Blandine
Mr. CALVET Bernard
Mme. PALAYSI Florence
Mr. MOINE Claude
Mme. VISTE-JALADE Françoise
Mr. GENRE GRANDPIERRE Denis
Mme. GUIBBERT Béatrice
Mr. ROUS Christophe
Mme. BESNARD Céline
Mme. GRANIER Jacqueline
Mr. CALAS Franck
Mme. TURQUAY Patricia

Je vous demande de choisir un secrétaire de séance.

Le secrétaire : **Mme Blandine GOS**

Marie-Hélène Guillot donne la présidence au plus âgé des membres présents du conseil municipal qui prend la présidence de l'assemblée :

Mr Claude Moine

La condition de quorum posée au second alinéa de l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 étant remplie.

Le conseil municipal est invité à procéder à l'élection du Maire. Je rappelle qu'en application des articles L 2122-4 et L 212267 DU CGCT, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il est demandé aux élus du Conseil Municipal qui propose sa candidature.

Deux élus se sont portés candidats : Francis CROS et Jacqueline GRANIER

Constitution du bureau : le conseil municipal désigne deux assesseurs au moins les plus jeunes :

Mme BESNARD Céline
Mr CALAS Franck

1- Vote du Maire :

Mr Francis CROS ayant la majorité absolue des suffrages a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

2- Fixation du nombre d'adjoints :

Le conseil, sous la présidence du Maire fixe le nombre d'adjoints.
(30 % maximum de l'effectif global soit 4)

Vote : *pour* : 15 *contre* : 0 *abstentions* : 0

Je vous rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un sans qu'il y ait obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L2122-4 et L2122-7-2 du CGCT).

Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de deux minutes pour le dépôt, auprès du Maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

A l'issue de ce délai, j'ai constaté deux listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui ont été déposées. Ces listes ont été jointes au présent procès-verbal.

3- Vote des adjoints :

1^{er} Adjoint : Mr Bernard Calvet, chargé de la sécurité et de la Gestion des risques

2nd Adjoint : Mme Marie-Françoise Cros chargée des associations et des festivités

3^e Adjoint : Mr Didier Sénégas chargé de l'espace rural – agriculture – forêt

4^e Adjoint : Mme Blandine GOS : Chargée de la mise en valeur du Village et de la Communication

4- Fixation de l'indemnité du Maire et des Adjointes et Conseillers avec délégations :

de la fonction publique - Maire : 46.86 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire

de la fonction publique - Adjointes : 17.98 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire

- Conseillers avec délégation : 6 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

Vote : pour : 14

contre : 0

abstentions : 1

5- Information au Conseil Municipal.

Délégations de fonctions du maire aux élus :

5.1- CCAS

Conformément au CGCT et notamment l'article L2122-18, Monsieur le Maire donne pour la durée de son mandat entière délégation à Monsieur Claude Moine en matière de gestion du CCAS. Il est autorisé à prendre toutes les décisions et à signer tous les documents nécessaires à la bonne gestion du CCAS.

Conformément au CGCT Monsieur le Maire restera le Président du CCAS.

5.2- Commission d'Appel d'Offre

Conformément au CGCT et notamment l'article L2122-18, Monsieur le Maire donne entière délégation à Monsieur Denis Genre GrandPierre et lui confie pour la durée de son mandat la présidence de la Commission d'Appel d'Offre.

6- Désignation des délégués et membres dans les organismes extérieurs

6.1- Commission Administrative Maison de retraite

3 élus :

- Monsieur Claude Moine
- Monsieur Bernard Calvet
- Monsieur Denis Genre GrandPierre

2 extérieurs :

- Madame Martine Viste
- Monsieur François Knuffer

Vote : pour : 12

contre : 0

abstentions : 3

6.2- Délégués au Parc Naturel Régional du Haut Languedoc

2 délégués titulaires

- Madame Blandine Gos
- Monsieur Claude Moine

Vote : pour : 12

contre : 0

abstentions : 3

6.3- Délégué à la Défense

1 délégué

- Monsieur Christophe Rous

Vote : pour : 12

contre : 0

abstentions : 3

6.4- Délégués SIVU du RASED du Haut-languedoc

2 délégués titulaires

- Monsieur Claude Moine
- Madame Céline Besnard

2 délégués suppléants

- Monsieur Denis Genre GrandPierre
- Madame Marie-Françoise Cros

Vote : pour : 12

contre : 0

abstentions : 3

6.5- Membres de la commission Urbanisme/PLU

6 membres

- Monsieur Francis Cros
- Monsieur Didier Sénégas
- Madame Françoise Viste-Jalade
- Monsieur Bernard Calvet
- Monsieur Christophe Rous
- Madame Béatrice Guibbert

Vote : pour : 12

contre : 0

abstentions : 3

6.6- Membres de la commission CCAS

5 membres titulaires élus

- Monsieur Claude Moine
- Madame Céline Besnard
- Madame Florence Palaysi
- Madame Françoise Jalade
- Monsieur Genre Grandpierre Denis

5 membres titulaires extérieurs

- Monsieur Stéphane Pintre
- Monsieur François Knuffer
- Monsieur Marcel Vergne
- Madame Calmels Monique
- Madame Barthez Christine

Vote : pour : 12

contre : 0

abstentions : 3

6.7- Membres de la Commission d'Appel d'Offre

Président : Denis GENRE GRANDPIERRE

3 membres titulaires

- Madame Marie-Françoise Cros
- Madame Florence Palaysi
- Monsieur Didier Sénagas

3 membres suppléants

- Monsieur Bernard Calvet
- Madame Françoise Viste-Jalade
- Madame Céline Besnard

Vote : pour : 12

contre : 0

abstentions : 3

6.8- Délégués PEPS'S

3 délégués

- Monsieur Francis Cros
- Monsieur Didier Sénagas
- Madame Blandine Gos

Vote : pour : 12

contre : 0

abstentions : 3

6.9- Délégués CLIC FIL D'OR

1 délégué titulaire

- Monsieur Claude Moine

1 délégué suppléant

- Madame Céline Besnard

Vote : pour : 12

contre : 0

abstentions : 3

6.10- Délégué RDL

1 délégué titulaire

- Monsieur Claude Moine

1 délégué suppléant

- Monsieur Denis Genre GrandPierre

Vote : pour : 12

contre : 0

abstentions : 3

6.11- Référent Station verte

1 référent

- Madame Blandine GOS

Vote : pour : 12

contre : 0

abstentions : 3

DELEGATIONS

7- Marché Publics délégation à Mr le Maire:

Délégation à monsieur le maire de la compétence relative aux marché publics à procédure adaptée, lui accordant pendant toute la durée du mandat de « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget. »

Vote : pour : 15

contre : 0

abstentions : 0

8- délégation au Maire pour Ester en Justice :

8.1- Recouvrement des produits locaux :

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, les dispositions du code général des collectivités territoriales (notamment l'article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Je vous demande de me confier pour la durée du mandat la délégation suivante :

Ester en justice pour le recouvrement des produits locaux

Vote : pour : 15

contre : 0

abstentions : 0

8.2- Défense des intérêts de la commune :

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, les dispositions du code général des collectivités territoriales (notamment l'article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Je vous demande de me confier pour la durée du mandat la délégation suivante :

Intenter au nom de la commune les actions ayant pour but de défendre les intérêts de la commune dans les actions intentées contre elle devant toutes les juridictions.

Vote : pour : 15

contre : 0

abstentions : 0

Information au Conseil Municipal

Il a été prévu de créer 7 groupes de travail appelés « Groupe Projet » :

1- Groupe Projet « Pôle culture du 1 rue des frères »

Béatrice Guibert
Marie-Françoise Cros
Jacqueline GRANIER

Denis Genre GrandPierre
Christophe Rous

Bernard Calvet
Blandine Gos

2- Groupe Projet « Aménagement du Village »

Florence Palaysi
Didier Sénégas
Patricia TURQUAY

Blandine Gos
Béatrice Guibert

Marie-Françoise Cros

3- Groupe Projet « Aménagement et mise en valeur des hameaux »

Didier Sénégas
Françoise Viste-Jalade
Franck CALAS

Claude Moine
Céline Besnard

4- Groupe Projet « Réhabilitation de la Piscine »

Christophe Rous
Marie-Françoise Cros
Jacqueline GRANIER

Bernard Calvet
Florence Palaysi

5- Projet « Lotissement, aménagement ancienne mairie, réseau Chaleur »

Guibert Béatrice
Christophe Rous
Blandine Gos
Patricia TURQUAY

Denis Genre GrandPierre
Didier Sénégas

6- Projet « crèche et petite enfance »

Celine Besnard
Françoise Viste-Jalade
Jacqueline GRANIER

Claude Moine

7- Projet « salle des fêtes »

Bernard CALVET
Béatrice GUIBBERT
Christophe ROUS

Françoise JALADE-VISTE
Florence PALAYSI
Blandine GOS

Denis G.GP
Francoise CROS
Jacqueline GRANIER

